

PROCÉDURE D'ANALYSE DE L'EAU D'ABREUVEMENT

Version 01/01/2021



vzw **Belpork** asbl
Koning Albert II-laan 35, bus 54 - Boulevard du Roi Albert II 35, boîte 54
1030 Brussel - 1030 Bruxelles
tél. : 02/552.81.44
fax : 02/552.81.30
info@belpork.be
www.belpork.be
BTW BE 0470.805.831 TVA

INTRODUCTION

Toutes les espèces animales consomment de grandes quantités d'eau. Il est dès lors logique que – dans le cadre d'un système de qualité – la qualité de l'eau d'abreuvement soit contrôlée. L'analyse de l'eau d'abreuvement fait également partie des mesures d'autorégulation proposées par le secteur lui-même dans le cadre de la réduction de l'utilisation d'agents antibactériens et est également incluse comme condition dans le cahier des charges de BePork.

DOMAINE D'APPLICATION ET FRÉQUENCE

Quelle que soit la provenance de l'eau (eau de ville, de surface, de puits, de pluie, etc.), au moins un échantillon doit être prélevé tous les 3 ans au niveau la tétine la plus éloignée de la source.

ÉCHANTILLONNAGE

- L'échantillonnage est effectué par le vétérinaire (de guidance) de l'exploitation ou par un échantillonneur accrédité ;
- Nettoyer et désinfecter la tétine ;
- Se laver les mains avant de prélever un échantillon ;
- Laisser l'eau couler pendant quelques minutes ;
- Utiliser 2 récipients stériles : un pour l'analyse bactériologique (500 ml) et un pour l'analyse chimique (250 ml) ;
- Le récipient ne doit pas toucher la tétine ;
- Échantillon pour l'analyse bactériologique : au moins 0,5 à 1 litre ;
- Échantillon pour l'analyse chimique : remplir le récipient complètement, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulle d'air ;
- L'identification de l'échantillon doit indiquer le lieu où l'échantillon a été prélevé ;
- Les échantillons doivent arriver de préférence au labo dans les 12 heures suivant le prélèvement, et doivent arriver au labo dans les 24 heures.

PARAMÈTRES À ANALYSER

Les paramètres suivants doivent être analysés dans le cadre du cahier des charges BePork. Ces paramètres ont été choisis en raison de leur possible influence (directe) sur la santé animale (germes, sel, nitrate et nitrite) ou sur l'efficacité des médicaments administrés via l'eau d'abreuvement (pH et dureté).

Lorsque les paramètres examinés sont conformes à la norme, cela ne signifie pas que la qualité de l'eau est bonne à tous égards. D'autres paramètres peuvent être analysés (par exemple les sulfates, le fer, le manganèse).

En fonction de la situation de l'exploitation, éventuellement en vue de problèmes spécifiques à l'exploitation, d'autres paramètres peuvent également être analysés en concertation avec le vétérinaire de l'exploitation.

Toutefois, il est nécessaire d'analyser au moins les paramètres suivants :

- **Analyse macroscopique** : aspect physique, odeur et couleur ;
- **Analyse bactériologique** : taux de germination à 22° C, taux de germination à 37° C, coliformes, entérocoques intestinaux et Clostridia sulfito-réducteurs ;
- **Analyse chimique** : pH, dureté totale, teneur en nitrates, nitrites et sels.

ANALYSE

Les analyses demandées doivent être effectuées dans des laboratoires accrédités selon la norme ISO/CEI 17025 pour ces paramètres et méthodes.

LES MESURES À PRENDRE

Le laboratoire (indiqué dans le formulaire de demande) remet le rapport d'analyse directement – ou indirectement via le vétérinaire (de guidance) de l'exploitation ou son suppléant – au producteur porcin, qui conserve les résultats pendant 3 ans pour inspection par l'OCI. Vous pouvez vérifier si votre analyse répond aux normes prescrites grâce à l'outil disponible à l'adresse <http://www.watertool.be/interface/toepassingsgebied.aspx>. Sous « Choisissez un domaine d'application », choisissez « eau d'abreuvement pour les porcs » en haut de la page. L'outil contient également les mesures à mettre en œuvre au cas où un ou plusieurs paramètres ne sont pas conformes. Ensuite, un plan d'action doit être établi (et exécuté) en concertation avec le vétérinaire de l'exploitation, indiquant les mesures qui seront prises pour chaque paramètre non conforme (nettoyage et désinfection des tuyaux, adoucissement, acidification, etc.). N'oubliez pas que l'utilisation d'adoucisseurs d'eau à base de sel peut également avoir un effet sur la salinité de l'eau. Une nouvelle analyse des paramètres non conformes doit être effectuée après l'exécution du plan d'action afin de démontrer que les paramètres répondent aux normes. Le plan d'action et l'analyse complémentaire sont conservés avec le rapport d'analyse original pendant 3 ans pour inspection par l'OCI.